



# GUIDE

D'UTILISATION À DESTINATION DES  
**PRODUCTEURS CERTIFIÉS**

[www.plantebleue.fr](http://www.plantebleue.fr)





## Pourquoi un guide d'utilisation ?

Votre exploitation est maintenant certifiée **Plante Bleue**. Cette certification prouve votre engagement éco-responsable.

Pour vos clients, c'est une marque de fiabilité, de confiance et de reconnaissance.

Pour vous, **c'est un atout majeur pour faire la différence.**

Ce guide d'utilisation a été conçu pour vous aider à promouvoir votre certification **Plante Bleue** auprès de vos clients. **Vous y découvrirez des idées de supports et de mises en situation du logo ainsi que des éléments de langage pour communiquer efficacement sur Plante Bleue.**

Ce document vous donne également quelques règles d'utilisation à respecter afin de garder une cohérence d'ensemble et de préserver la force de la marque **Plante Bleue**.



## Comment l'utiliser ?

À la fois charte de bonne utilisation et boîte à idées, ce document vous présente tous les outils de communication à votre disposition sur **l'Espace Professionnel du site Plante Bleue.fr**

- 🌿 **Les logos Plante Bleue, en tout type de format**  
Vous pouvez les apposer sur vos différents documents d'entreprise, sur vos étiquettes...
- 🌿 **Des maquettes de supports promotionnels**  
Prêtes à imprimer, vous pouvez les télécharger et les personnaliser avec votre propre logo pour une communication sur-mesure.



Pour accéder à votre espace, vous avez reçu vos identifiants et codes d'accès par e-mail.

Si cela n'est pas le cas, vous pouvez nous en faire la demande à l'adresse suivante : [contact@plantebleue.fr](mailto:contact@plantebleue.fr)

Cet espace en ligne est évolutif et enrichi par de nouvelles propositions. **N'hésitez pas à consulter régulièrement !**

# Logo «Plante Bleue»

Toutes les informations pour bien communiquer

## L'utilisation des logos

### Logo 3 feuilles

Ce logo permet de présenter et de promouvoir la certification **Plante Bleue** de manière générale. Il doit être utilisé sur les supports génériques.



### Logo 2 feuilles

Ce logo « certifié » doit être utilisé par les professionnels certifiés pour communiquer au sein de leur entreprise et à l'extérieur. Il peut être apposé sur tous leurs supports papier et web.



## Les références couleurs

### Quadrichromie

- C80 M25 J25 N20
- C40 M0 J0 N0
- C15 M100 J90 N10
- C70 M30 J100 N0
- C55 M10 J100 N10
- C45 M10 J100 N0
- C25 M2 J80 N0
- Noir 50
- Noir 100

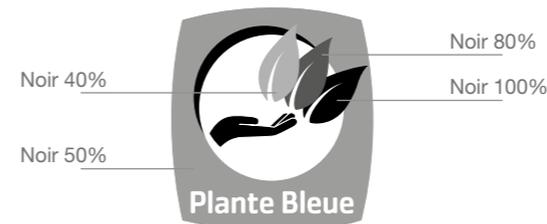
### Pantone

- Pantone 315 C
- Pantone 315 C 35%
- Pantone 186 C
- Pantone 364 C
- Pantone 377 C
- Pantone 377 C 80%
- Pantone 377 C 50%
- Pantone Cool Gray 8C
- Pantone Process Black C

### Références WEB

- R0 V123 B149
- R160 V216 B247
- R189 V17 B31
- R94 V139 B49
- R125 V163 B33
- R160 V184 B22
- R208 V214 B76

## Les références noir et blanc



## Les références typographiques



## Les règles d'utilisation des fonds

Le logo peut être utilisé sur des fonds de couleur ou illustré mais dans ce cas, il est nécessaire de le cercler d'un filet blanc.

### Fond blanc / clair



### Fond Quadri



### Les interdits



INTERDIT d'incliner



INTERDIT de cerner



INTERDIT de déformer



INTERDIT de modifier les couleurs

# Plante Bleue

Promouvoir votre différence au quotidien

Chaque support constitue un moyen supplémentaire pour promouvoir votre certification. Pensez-y !

## Les outils de communication



Utilisez ce logo sur tous les supports de communication de votre entreprise



Apposez ce logo sur les productions issues de votre exploitation horticole.

### Étiquettes à pendre

Avec système de boule, à trou ou avec système de fixation



### Étiquettes à pointe à piquer

Dans le sol



### Adhésifs

En planche A4 ou rouleau



### Supports sur tige



### PLV spécifique roll

Longueur 134 cm, habille le haut du roll pour la mise en valeur du produit



Valorisez votre certification en affichant le logo Plante Bleue dans votre entreprise et sur l'ensemble de vos supports de communication.

- Papier à entête
- Carte de visite
- Signature mail
- Site Internet
- Bons de livraison
- Bons de commande
- Devis

# Plante Bleue

Des outils pour  
communiquer dans  
votre entreprise ou  
sur les salons

## Dépliant générique

Dépliant qui explique les contours de la certification **Plante Bleue** et les engagements des producteurs.



## Flyer

Document qui présente succinctement les bonnes pratiques qui visent à limiter les impacts environnementaux.



## Affiches

Format : 40 x 60 cm



## Kakémono

Format : 100 x 220 cm



## Oriflamme

Format : hauteur 220 cm



## Autocollant/Vitrophanie

Format : 30 x 33 cm  
Pour habiller et personnaliser porte vitrée, comptoir, voiture d'entreprise...



## PLV comptoir

Format : 18 x 40 cm



## Animation vidéo

Téléchargez l'animation vidéo présentant **Plante Bleue** en 1 minute. Vous pourrez ainsi animer votre espace de vente en la diffusant sur écran TV, ordinateur, tablette...



## Display web

Bannière animée format 468 x 200 pixels



Pavé animé format 165 x 200 pixels



## Newsletter Plante Bleue

Pour rester informé,  
inscrivez-vous pour recevoir  
la newsletter sur  
[www.plantebleue.fr](http://www.plantebleue.fr)

# Plante Bleue

Expliquer et valoriser  
votre engagement  
éco-responsable auprès  
de vos clients

## Un label de certification d'entreprise

La certification horticole française **Plante Bleue** est, seule, reconnue par le Ministère de l'Agriculture au titre du niveau 2 de la certification environnementale, pour l'activité d'horticulture ornementale. Elle concerne les horticulteurs et pépiniéristes qui produisent des végétaux de manière éco-responsable : plantes en pot ou à massif, fleurs, arbres, arbustes, bulbes.

**Plante Bleue** est un label environnemental français. Il identifie les végétaux d'ornement (arbres, plantes, fleurs) produits dans le respect de l'environnement.

## Des pratiques de production responsables

Les entreprises certifiées **Plante Bleue** ont des pratiques de production plus respectueuses de l'environnement qui sont définies dans un cahier des charges précis. Ainsi, ils produisent en s'attachant à :

- Consommer moins d'eau,
- Limiter les engrais,
- Réduire les pesticides,
- Trier et recycler les déchets,
- Réaliser des économies d'énergie,
- Respecter la faune et la flore locales : les arbres, la végétation, les animaux, les insectes...
- S'engager d'un point de vue social et sociétal.

**Cette certification a été créée pour valoriser l'engagement environnemental des professionnels et répondre aux attentes des consommateurs en matière de développement durable et de protection de la planète.**



### Impliquez les distributeurs

#### Acheter Plante Bleue, c'est :

- Soutenir les producteurs qui respectent l'environnement et préservent la planète,
- S'inscrire dans une démarche écologique,
- Encourager des pratiques de production responsables qui limitent les impacts environnementaux,
- Montrer son engagement pour une culture de végétaux plus propre et plus saine.

**« Plante Bleue » est un élément de différenciation qui permet de valoriser certaines gammes de végétaux.**

#### Documents à remettre



Mode d'emploi distributeurs



Flyers : version fleuristes et jardineries



### Mobilisez les collectivités

#### Acheter Plante Bleue, c'est :

- Encourager le développement de pratiques de production vertueuses,
- Créer des espaces verts qui répondent aux attentes des citoyens en matière de protection de l'environnement et de respect de la planète,
- Valoriser son engagement pour une Cité verte et durable.

**Pour soutenir le développement de « Plante Bleue », introduisez une exigence de certification environnementale dans vos procédures d'attribution de marchés.**

- **Acheter Plante Bleue, c'est montrer son engagement pour le respect de l'environnement et de la planète**
- **Acheter Plante Bleue, c'est s'engager dans un mode de consommation éco-responsable.**

#### Documents à remettre



Mode d'emploi collectivités



Flyer collectivités



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site  
**[www.plantebleue.fr](http://www.plantebleue.fr)**  
Contact Plante Bleue : [plantebleue@valhor.fr](mailto:plantebleue@valhor.fr)



À propos de VAL'HOR : Depuis 1998, VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. VAL'HOR pour mission de : • Développer la consommation de produits et services par la communication et la promotion collective. • Réaliser des programmes d'expérimentation en matière d'innovation technique. • Favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire. • Elaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification. • Développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d'études. • Optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs.

Avec le soutien de :

